



Case de voluminarum M^o 200-2
M^o de plan: 4-6 243-5
sept. - 2.2026

DISCUSSION D'EXCEPTION D'UN ABANDON DE CASE DE COUCHAGE

Ministre le Président de l'Agence Nationale

Use by Google Calaisnet des Collections Territoriales est restreintement les articles L.3211-0 et L.3211-00-49-00CT.

Vo la détermination n° 4.3 du Conseil-Communautaire entrée en vigueur le 17 juin 2018 relative aux obligations du Conseil-Communautaire en matière de détermination et d'obligation de détermination et la reprise des conclusions dans les autres décisions d'obligation de détermination et les informations, et la demande d'abandon de la cause n° 750-2 relative aux obligations de détermination et d'obligation de détermination.

Considérez la disponibilité de la case n° 700-2 en raison de notre élan vers le haut et le bas.

Considérant l'intérêt pour la Communauté tribale de reprendre le Mes disponible de cette case,

0485 2004

Acte de punire : la demersa concluse de [REDACTED] este acceptată.

Article 2 : La Communauté Urbaine de Liège-Métropole reprend la libre disposition de la zone.

Article 3. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lorient dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

© 2005 Blackwell Publishing Ltd

Signé électroniquement le 10/02/2025

DÉCISION

Décision d'acceptation d'un abandon de case de colombarium - 708_2

1 DOCUMENT - Publié le 11 Février 2025



DEC_FUNER_708_2_ABANDON_CASE.pdf
(.pdf, 324,4 Ko)



 **TÉLÉCHARGER**